



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fixation de la date des élections communales générales en 2016

Le Conseil d'Etat a décidé de fixer la date des prochaines élections communales générales. Cette décision a été prise maintenant déjà à la demande de grandes communes ayant besoin de temps pour planifier leur organisation.

Le Conseil d'Etat a donc décidé du dispositif suivant :

28 février 2016: élections des municipalités et des syndics des communes à conseil général, élections des conseils communaux élus à la proportionnelle, 1er tour des élections des conseils communaux élus à la majoritaire, 1er tour des municipalités des communes à conseil communal et 1er tour des conseils administratifs des fractions de commune.

20 mars 2016: 2e tour des conseils communaux élus à la majoritaire, des municipalités et des conseils administratifs.

17 avril 2016: 1er tour des élections des syndics des communes à conseils communaux, élection des suppléants dans les communes à conseil communal élu à la majoritaire et 1er tour de l'élection des présidents des conseils administratifs.

8 mai 2016: 2e tour de l'élection des syndics et des présidents de conseils administratifs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 avril 2014

DIS, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 021 316 41 51; Siegfried Chemouny, chef de la division affaires communales et droits politiques, Service des communes et du logement, 021 316 40 86